



**Politique
d'engagement
auprès des parties
prenantes.**





Type de document : Politique	Politique d'engagement auprès des Parties Prenantes pour les fonds concernés par une démarche ISR	Date de création : 20/04/2021
Réf du document : POL-10		Dernière mise à jour : 04/2025
Auteur : Estelle GINEFRI – Responsable RSE et Innovation Lena - RCCI	Date et personne en charge de la validation : 01/09/2022 - Steven Perron, Dirigeant	

Historique des modifications :

23/09/2021 : ajout paragraphe sur les promoteurs

31/08/2022 : mise à jour des paragraphes sur les locataires et les promoteurs

04/2025 : mise à jour suite à la modification des grilles ESG

Sommaire :

I.	Cartographie des parties prenantes clés de Magellim REIM	4
II.	Stratégie d'engagement des parties-prenantes.....	4
1)	Les collaborateurs.....	4
2)	Les locataires.....	5
3)	Les gestionnaires techniques.....	5
4)	Les auditeurs techniques/entreprises travaux	5
5)	Le promoteurs.....	Erreur ! Signet non défini.
6)	Les investisseurs	6



Acteur engagé en faveur d'une démarche d'investissement responsable, MAGELLIM REIM a fait le choix d'intégrer de manière systématique et transparente la prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans tous ses métiers : de la gestion de fonds à la gestion d'actifs en passant par nos opérations.

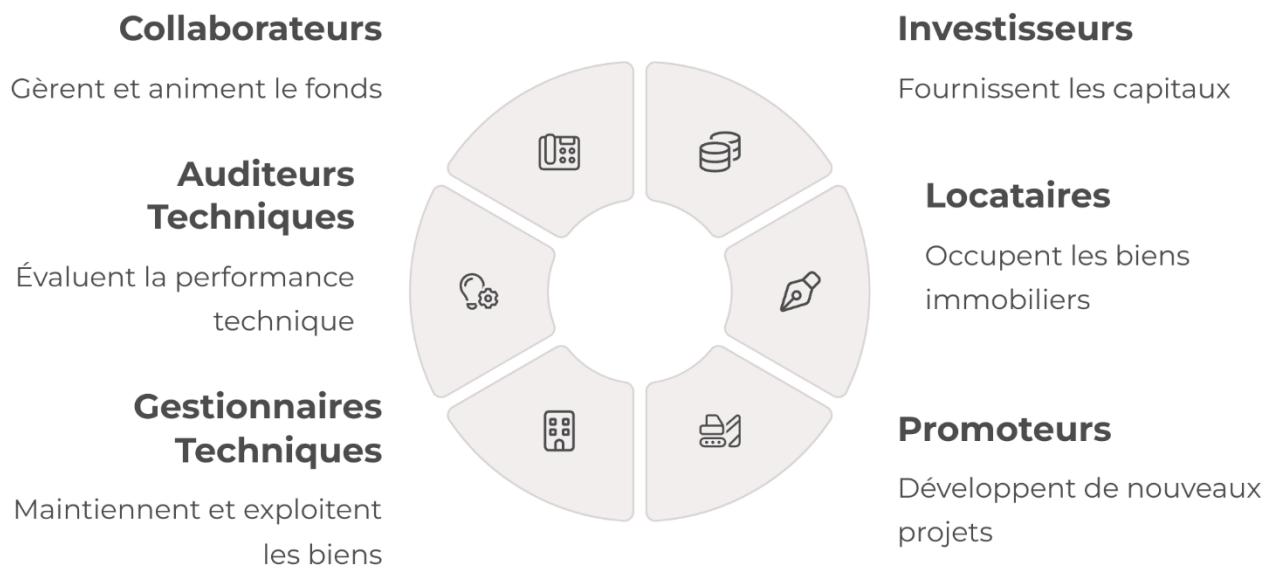
Dans ce cadre, nous sommes convaincus qu'il relève de notre responsabilité, non seulement de sélectionner les meilleurs investissements, mais également d'en assurer la bonne exploitation technique par nos prestataires et d'en encourager un usage responsable par nos occupants. Nous attachons donc la plus grande importance à sensibiliser, informer et mobiliser les parties prenantes clés impliquées dans la gestion et l'utilisation au quotidien de nos actifs pour influencer et faire évoluer leurs pratiques. Ce faisant, nous contribuons de manière collaborative au développement d'immeubles plus confortables, attractifs et performants.

Ce document a pour but de décrire la politique d'engagement des parties prenantes des fonds labellisés ISR et classés Article 8 SFDR et gérés par MAGELLIM REIM.

Les résultats de la mise en œuvre de cette politique sont publiés chaque année dans le rapport annuel de nos fonds labellisés ISR uniquement. Le rapport annuel est disponible sur le site internet de la société de gestion.



I. Cartographie des parties prenantes clés de Magellim REIM



II. Stratégie d'engagement des parties-prenantes

1) Les collaborateurs

Enjeux	Stratégie d'engagement	Actions d'engagement
<ul style="list-style-type: none">Compréhension par les équipes des enjeux sociaux et environnementauxEngagement des équipes pour la complétude des grilles ESGTransparence et qualité des données extra-financières	<ul style="list-style-type: none">Formation des équipes sur les sujets ESGPrésentation de la démarche ESG des différents fondsCommunication régulière sur les avancées et les actions en coursPolitique de rémunération intégrant les aspects ESG	<ul style="list-style-type: none">Formation annuelle des équipesPrésentation de la démarche ESG aux nouveaux arrivants et lors des changements de méthodologieComités ESGPart de la rémunération variable conditionnée au suivi de formation sur les aspects extra-financiers



2) Les locataires

Enjeux	Stratégie d'engagement	Actions d'engagement
<ul style="list-style-type: none">• Faire des locataires des acteurs de la démarche ESG• Collecte des données extra-financières<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser les consommations énergétiques et d'eau	<ul style="list-style-type: none">• Dispositifs contractuels• Animation et dialogue régulier avec les locataires• Mesure de l'appropriation de la démarche et collecte de l'avis des locataires	<ul style="list-style-type: none">• Annexes environnementales• Comités verts annuels• Distribution d'éco-guide de sensibilisation• Enquête de satisfaction annuelle et traitement des avis négatifs sur les aspects ESG

3) Les gestionnaires techniques

Enjeux	Stratégie d'engagement	Actions d'engagement
<ul style="list-style-type: none">• Collecte des données extra-financières• Achats responsables• Déploiement de la stratégie extra-financière	<ul style="list-style-type: none">• Dispositifs contractuels<ul style="list-style-type: none">• Politique d'achats responsables	<ul style="list-style-type: none">• Clauses ESG• Demande de sélection des prestataires selon des critères de proximité et de politique RSE

4) Les auditeurs techniques/entreprises travaux

Enjeux	Stratégie d'engagement	Actions d'engagement
<ul style="list-style-type: none">• Collecte des données extra-financières• Faire progresser les notes ESG des actifs	<ul style="list-style-type: none">• Transmission de consignes ESG• Politique d'achats responsables	<ul style="list-style-type: none">• Charte ESG• Sélection des prestataires selon des critères de proximité et de politique RSE



5) Le promoteur

Enjeux	Stratégie d'engagement	Actions d'engagement
<ul style="list-style-type: none">• Acheter des actifs conformes à la stratégie ESG des fonds	<ul style="list-style-type: none">• Transmission de consignes ESG	<ul style="list-style-type: none">• Charte ESG• Cahier des charges

6) Les investisseurs

Enjeux	Stratégie d'engagement	Actions d'engagement
<ul style="list-style-type: none">• Anti-corruption et éthique des affaires• Transparence des données extra-financières• Compréhension des enjeux sociétaux et environnementaux	<ul style="list-style-type: none">• Reporting extra-financiers	<ul style="list-style-type: none">• Rapports ISR• Reportings trimestriels• Annexes précontractuelles et périodiques SFDR